



PÔLE ÉQUESTRE
DE LÉRAN

Transmettre une passion

Centre Équestre

Rue du Moulinet 09600 LÉRAN

Tel : 05.61.02.69.38. Port : 06.08.60.20.05.

Siret 431820091 RCS Foix Code APE 8551Z N° DDJS 00900ET0017

Email : philippe.labeda@wanadoo.fr

Site : www.randonnees-cheval.com

Nous vous remercions pour votre inscription au Pôle Équestre de Lérans. Pour le bon fonctionnement de notre structure et pour que chaque journée soit agréable pour votre enfant, nous vous rappelons quelques points du règlement :

1) Les tarifs TTC :

25 € pour 1 heure de leçon collective ou de promenade collective.

200 € le forfait de 11 h pour les leçons et promenades collectives. La préparation et la mise en selle sont comprises.

50 € pour 1 heure de leçon particulière.

500 € pour le forfait de 11 h.

Plus de détail sur les tarifs sur le site.

**Les forfaits sont valables un an, et de ce fait ne sont pas remboursables.
Ils peuvent être utilisés par plusieurs membres directs d'une même famille.**

- 2) **Il sera demandé aux parents de nous prévenir en cas d'absence de l'enfant au moins 24H à l'avance (sauf cas exceptionnel). Les enfants non excusés se verront facturés l'heure due.**
- 3) Les licences de la FFE coûtent 25 € pour les enfants et 36 € pour les adultes. Elles sont obligatoires. Les licences prises en septembre sont valables jusqu'en décembre de l'année suivante. Pour ceux qui sont déjà licenciés, le renouvellement se fera à l'inscription avec certificat médical pour ceux qui font de la compétition (licence compétition club).
- 4) Les cours démarreront à 9h et s'échelonneront jusqu'à 19h. Le goûter traditionnel clôturera la journée. Les enfants sont accueillis dès le début de l'après-midi (13h30), ils pratiquent 1 heure d'équitation et peuvent rester jusqu'à la fin du goûter. Il est demandé à chacun de contribuer à ce dernier en portant des gâteaux et des boissons que nous partagerons ensemble dans un esprit convivial. Les parents sont également invités.
- 5) Les parents qui désirent rester avec leurs enfants sont les bienvenus, mais ils ne devront en aucun cas intervenir pendant les cours d'équitation.
- 6) Nous essayons de faire découvrir à vos enfants tout au long de l'année plusieurs disciplines équestres. Nous utilisons une méthode pédagogique basée sur le jeu afin qu'ils prennent plus vite confiance en eux et que l'apprentissage de l'équitation soit ludique.
- 7) Les stages à la journée d'1, 2, 3 ou 4 jours (au choix) sont organisés pendant les vacances scolaires avec des thèmes différents pour la somme de 60 € par jour. Le pique-nique et le goûter sont fournis par la famille. Arrivée 9H30 – départ vers 17H après le goûter.
- 8) Pour les enfants qui le désirent, des examens de passage de galops fédéraux (40 €) sont organisés chaque année. Les dates seront communiquées ultérieurement.
- 9) Début juillet, une randonnée réservée aux cavaliers du club de 2 à 5 jours est organisée avec chevaux et poneys.
- 10) Nous essayons de vous offrir un environnement agréable, il vous est demandé de respecter les pelouses, fleurs... **Les chiens étrangers au Centre doivent être obligatoirement tenus en laisse.**
- 11) **En application de la loi de février 2007, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de fumer dans toute l'enceinte du centre.**